

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 10 Octobre 2017**

**Délibération n°76-2017 relative à l'adhésion à la fondation partenariale  
« Institut INNOVENT-E »**

**VU l'article L719-13 du code de l'éducation,**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve l'adhésion de l'URCA à la fondation partenariale « Institut InnoVENT-E » ainsi que l'engagement financier correspondant pour une durée de 5 ans.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	18
Membres en exercice	36	Membres représentés	11
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	11		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	24	Contre	0	Abstentions	5
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Statuts de la Fondation « Institut INNOVENT-E »

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 17-10-2017

Document mis en ligne le : 17.10.2017